



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-53049>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **26-53049**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DRAAF Centre-Val de Loire

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Campagne hivernale 2026-2027 de recensement et de diagnostic des arbres hôtes du capricorne asiatique dans la zone délimitée du foyer giennois (Ref PLACE: DRAAF_CENTRE_CAPRICORNE_2026)

Description : Dans le cadre d'un plan de lutte visant à éradiquer le Capricorne asiatique (Anoplophora glabripennis) dans le Loiret, le présent marché a pour objet : 1- d'actualiser et de compléter le recensement exhaustif des arbres appartenant aux essences hôtes du capricorne asiatique, listées en annexe 1 du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) dans la zone délimitée définie par l'arrêté préfectoral en vigueur (annexe 3 du CCTP) ; 2- de diagnostiquer par inspection visuelle fine par grimper du tronc et du houppier de tous les arbres hôtes déjà recensés ou à recenser, de façon à repérer tout indice susceptible d'indiquer la présence du capricorne asiatique. Les lieux d'exécution des prestations sont situés sur les communes de Gien, Poilly-lez-Gien et Saint-Martin-sur-Ocre (voir annexe 3 du CCTP) selon 4 lots décrits au point 3.1 du CCTP.

Identifiant de la procédure : 9db10d92-c829-4713-8842-c5d8b40b61be

Identifiant interne : DRAAF_CENTRE_CAPRICORNE_2026

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77231500 Services de surveillance ou d'évaluation des forêts

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GIEN

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 3

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : superficie= 2,74 km² (annexes 4 et 5 du CCTP)

Description : Lot 1 : superficie= 2,74 km² (annexes 4 et 5 du CCTP), détails dans le CTPP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77231500 Services de surveillance ou d'évaluation des forêts

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GIEN

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Marché annuel jusqu'à éradication du capricorne asiatique

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix, 50% Valeur technique de l'offre, 50%

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 19/06/2026 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Voir détails dans le CCTP

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article R2182-1 du code de la commande publique, le délai de suspension (délai de standstill) de la signature du marché public ou de l'accord-cadre est de 16 jours (11 si notification par voie électronique), à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre. Référé précontractuel : Conformément aux dispositions de l'article L551-1 du code de justice administrative, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infirmité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infirmité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification de rejet. Références juridiques : • Code de la commande publique : articles R2182-1 à R2182-3 Délai de standstill et signature du marché • Code de justice administrative : Article L551-2 Référé pré-contractuel : sanctions prononcées par le juge • Code de la justice administrative : article R551-5 Référé précontractuel : délai dans lequel le juge statue • Code de justice administrative : articles R551-7 Référé contractuel : délai de saisine • Code de justice administrative : article R551-9 Référé contractuel : délai dans lequel le juge statue • Code de justice administrative : article L551-18 Référé contractuel : sanctions prononcées par le juge

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : superficie= 3,5 km² (annexes 6 et 7 du CCTP)

Description : Lot 2 : superficie= 3,5 km² (annexes 6 et 7 du CCTP), détails dans le CCTP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77231500 Services de surveillance ou d'évaluation des forêts

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GIEN

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Marché annuel jusqu'à éradication du capricorne asiatique

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix, 50% Valeur technique de l'offre, 50%

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 19/06/2026 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Voir détails dans le CCTP

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article R2182-1 du code de la commande publique, le délai de suspension (délai de standstill) de la signature du marché public ou de l'accord-cadre est de 16 jours (11 si notification par voie électronique), à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre. Référé précontractuel : Conformément aux dispositions de l'article L551-1 du code de justice administrative, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infirmité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infirmité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification de rejet. Références juridiques : • Code de la commande publique : articles R2182-1 à R2182-3 Délai de standstill et signature du marché • Code de justice administrative : Article L551-2 Référé pré-contractuel : sanctions prononcées par le juge • Code de la justice administrative : article R551-5 Référé précontractuel : délai dans lequel le juge statue • Code de justice administrative : articles R551-7 Référé contractuel : délai de saisine • Code de justice administrative : article R551-9 Référé contractuel : délai dans lequel le juge statue • Code de justice administrative : article L551-18 Référé contractuel : sanctions prononcées par le juge

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : superficie= 2,9 km² (annexes 8 et 9 du CCTP)

Description : Lot 3 : superficie= 2,9 km² (annexes 8 et 9 du CCTP), détails dans le CCTP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77231500 Services de surveillance ou d'évaluation des forêts

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GIEN

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Marché annuel jusqu'à éradication du capricorne asiatique

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix, 50% Valeur technique de l'offre, 50%

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 19/06/2026 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Voir détails dans le CCTP

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article R2182-1 du code de la commande publique, le délai de suspension (délai de standstill) de la signature du marché public ou de l'accord-cadre est de 16 jours (11 si notification par voie électronique), à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre. Référé précontractuel : Conformément aux dispositions de l'article L551-1 du code de justice administrative, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infirmité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infirmité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification de rejet. Références juridiques : • Code de la commande publique : articles R2182-1 à R2182-3 Délai de standstill et signature du marché • Code de justice administrative : Article L551-2 Référé pré-contractuel : sanctions prononcées par le juge • Code de la justice administrative : article R551-5 Référé précontractuel : délai dans lequel le juge statue • Code de justice administrative : articles R551-7 Référé contractuel : délai de saisine • Code de justice administrative : article R551-9 Référé contractuel : délai dans lequel le juge statue • Code de justice administrative : article L551-18 Référé contractuel : sanctions prononcées par le juge

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : superficie= 2,92 km² (annexes 10 et 11 du CCTP)

Description : Lot 4 : superficie= 2,92 km² (annexes 10 et 11 du CCTP), détails dans le CCTP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 7231500 Services de surveillance ou d'évaluation des forêts

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GIEN

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Marché annuel jusqu'à éradication du capricorne asiatique

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix, 50% Valeur technique de l'offre, 50%

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 19/06/2026 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 29/06/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Voir détails dans le CCTP

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article R2182-1 du code de la commande publique, le délai de suspension (délai de standstill) de la signature du marché public ou de l'accord-cadre est de 16 jours (11 si notification par voie électronique), à compter de la date d'envoi de la notification de rejet de l'offre. Référé précontractuel : Conformément aux dispositions de l'article L551-1 du code de justice administrative, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infirmité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infirmité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification de rejet. Références juridiques : • Code de la commande publique : articles R2182-1 à R2182-3 Délai de standstill et signature du marché • Code de justice administrative : Article L551-2 Référé pré-contractuel : sanctions prononcées par le juge • Code de la justice administrative : article R551-5 Référé précontractuel : délai dans lequel le juge statue • Code de justice administrative : articles R551-7 Référé contractuel : délai de saisine • Code de justice administrative : article R551-9 Référé contractuel : délai dans lequel le juge statue • Code de justice administrative : article L551-18 Référé contractuel : sanctions prononcées par le juge

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DRAAF Centre-Val de Loire

Numéro d'enregistrement : 13000711500012

Adresse postale : Cité administrative Coligny, 131 rue du faubourg bannier

Ville : ORLEANS CEDEX 1

Code postal : 45042

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Point de contact : David Tellez, Service régional de l'alimentation

Adresse électronique : sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 0238774103

Adresse internet : <https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans

Numéro d'enregistrement : 17450005800022

Adresse postale : 28 RUE DE LA BRETONNERIE

Ville : ORLEANS

Code postal : 45000

Subdivision pays (NUTS) : Loiret (FRB06)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif d'Orléans

Adresse électronique : greffe.ta-orleans@juradm.fr

Téléphone : 02 38 77 59 00

Adresse internet : <https://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dbbbf0e6-9702-44ce-b497-4fd36637b8a7 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/05/2026 à 14:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2026